PARTNERSHIP, MANAGEMENT AND SUPPORT PROGRAMME
(ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L 'ESPRIT D 'ENTREPRISE ET LE PARTENARIAT)
Récépissé de déclaration N° 00109/RDA/JO6/BAPP du 27 mars 1992 à Yaoundé
BP. 7124 **BP. 5083**
DOUALA (Cameroun) **YAOUNDE 1er (Cameroun)**
Tél./WhatsApp : (237) 677 77 99 62 email : pchekem@gmail.com Facebook : www.pierrechek.com
Site : https://www.ong-partnership.org

PARTNERSHIP POSITION PAPER N° 12

L'AFRIQUE DOIT REUSSIR SA NEGOCIATION A LA COP 31 A ANTALYA - TURQUIE.

https://unfccc.in/event/opening-ceremony-of-the-antalya-leaders-summit

L'Afrique a raté plusieurs COP à ce jour.

La COP31 se déroule dans un environnement international très tendu, mais favorable au multilatéralisme.

Les fonds de Glasgow sont encore en transit vers l'Afrique.

La COP 30 s'est achevée par un incendie du pavillon de l'Afrique au Brésil, avec un retour des délégués sans accords traçables.

La dégradation de l'environnement mondial dû aux empoisonnements de l'air, des océans, par des missiles déversés sur les zones de guerre et les multiples feux de forêts. Les forêts tropicales d'Afrique se présentent comme solution principale aux défis climatiques à venir.

Les Chefs d'États du Bassin du Congo ont instruit leurs ministres de se réunir en Conseil du 4 au 05 Novembre 2026 dans le nouveau siège de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (Comifac https//comifac.org).

Un Plan de Convergence a été adopté et des mesures urgentes de redressement et mise à flot de la COMIFAC réalisées.

À Antalya, ces acquis doivent être promus, vulgarisés et défendus.

La gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo n'est pas proposée à une sous-traitance quelconque mais du domaine réservé des États du Bassin du Congo.

Toute initiative, mécanisme ou disposition qui remettrait en cause l'alignement comme indiqué dans les accords de Paris, serait une pure distraction.

Le communiqué final du 12e Conseil des Ministres de la COMIFAC est clair et précis sur les orientations opposables à tous nos partenaires.

Il sera la base de convocation d'un Conseil des chefs d'États qui exigeront rigueur et clarté dans les conclusions de la COP 31.

En cas de doute, mieux vaut laisser tout point glissant à la sage décision du futur Conseil des chefs d'États du Bassin du Congo.

Douala, 12 Novembre 2026

Pierre CHEKEM
Chief ecological officer Partnership